

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Séance du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 18 heures

*CAIRE - Haguenau*

### Présents :

Mme Marie-Odile BECKER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Jean-Lucien NETZER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER.

### Excusés :

M. André ERBS, M. Philippe SPECHT, M. Etienne WOLF.

La majorité des membres élus par le comité syndical assistant à la séance, le Bureau syndical peut délibérer valablement.

Le Bureau a été appelé à exprimer son accord sur l'animation du volet « concertation jeunesse » du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord et la collaboration du PETR avec le GECT EURODISTRICT PAMINA, ainsi que la MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial, le Bureau s'est exprimé sur le démarrage de la concertation « ALSACE DU NORD RESILIENTE » avec le Labo des Territoires et son plan de financement.

Enfin, le Bureau a échangé sur le report du calendrier des procédures de révision de SCoT et d'élaboration du PCAET, consécutif à la situation sanitaire.

Séance du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 18 heures – CAIRE - Haguenau

**Délibération BS n°2020-V-01 : PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE DE L'ALSACE DU NORD – CONCERTATION  
AVEC LA JEUNESSE**

---

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Par délibération du 11 avril 2019, le PETR de l'Alsace du Nord a engagé l'élaboration d'un plan climat-air-énergie, à l'échelle du périmètre du PETR.

Dans ce cadre, plusieurs dispositifs de concertation publique sont mis en place, visant à recueillir la parole des citoyens, des acteurs du territoire et des instances consultatives du PETR.

La place et le rôle des jeunes sont déterminants dans l'éveil et la lutte contre le changement climatique : faire comprendre les phénomènes climatiques à l'œuvre et les incidences environnementales, sociales et économiques, les politiques qui les accompagnent et les infléchissent, et contribuer aux actions à mener...

Le GECT EURODISTRICT PAMINA et la MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD font preuve d'une expérience significative en matière de transition et d'animation du territoire et notamment envers la jeunesse.

L'EURODISTRICT PAMINA, à travers un programme Interreg V, met en place une plateforme d'échange transfrontalière intitulée « Conférence des Jeunes PAMINA protection du climat », réunissant 40 jeunes de l'Alsace du Nord, du pays de Bade et du Palatinat. Ils établiront notamment un catalogue de revendications, ainsi qu'une liste d'actions à réaliser lors du Challenge-Climat-PAMINA.

La MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD, structure labellisée Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE), compte une équipe d'animateurs professionnels qui mène régulièrement des actions d'éducation et de sensibilisation pour les scolaires.

Pour animer le volet « concertation jeunesse » du plan climat, le PETR de l'Alsace du Nord souhaite collaborer avec ces deux organismes qui disposent d'éléments pédagogiques appropriés, de retours d'expériences et d'outils adaptés.

Séance du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 18 heures – CAIRE - Haguenau

**Délibération BS n°2020-V-01 : PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE DE L'ALSACE DU NORD – CONCERTATION  
AVEC LA JEUNESSE**

**DECISION**

Le Bureau syndical,

Sur la proposition du rapporteur,

Vu la délibération du comité syndical n°2019-II-03, en date du 11 avril 2019, engageant l'élaboration du plan climat-air-énergie de l'Alsace du Nord et définissant les modalités de concertation et de communication,

Valide le programme de concertation avec la jeunesse dans le cadre de l'élaboration du plan climat-air-énergie de l'Alsace du Nord.

Autorise le président à signer avec le GECT EURODISTRICT PAMINA une convention de partenariat dans le cadre d'un Programme Interreg V intitulé « Conférence des Jeunes PAMINA Protection du climat », à hauteur de 1 000 euros.

Autorise le président à signer avec la MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD une convention de partenariat pour l'animation d'ateliers avec les jeunes citoyens d'Alsace du Nord sur la thématique du changement climatique, à hauteur de 1 600 euros.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Affiché au siège du PETR le 21/09/2020

Pour extrait conforme,

Le Président,

Pour ampliation,

  
Claude STURNI

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Séance du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 18 heures

*CAIRE - Haguenau*

### Présents :

Mme Marie-Odile BECKER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. Alain FUCHS, M. Paul HEINTZ, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Jean-Lucien NETZER, M. Denis RIEDINGER, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Bertrand WAHL, M. Hubert WALTER.

### Excusés :

M. André ERBS, M. Philippe SPECHT, M. Etienne WOLF.

La majorité des membres élus par le comité syndical assistant à la séance, le Bureau syndical peut délibérer valablement.

Le Bureau a été appelé à exprimer son accord sur l'animation du volet « concertation jeunesse » du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord et la collaboration du PETR avec le GECT EURODISTRICT PAMINA, ainsi que la MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial, le Bureau s'est exprimé sur le démarrage de la concertation « ALSACE DU NORD RESILIENTE » avec le Labo des Territoires et son plan de financement.

Enfin, le Bureau a échangé sur le report du calendrier des procédures de révision de SCoT et d'élaboration du PCAET, consécutif à la situation sanitaire.

Séance du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 18 heures – CAIRE - Haguenau

**Délibération BS n°2020-V-02 :** Démarche de concertation avec les acteurs du territoire pour faire émerger et accompagner des projets dans le cadre du plan climat-air-énergie de l'Alsace du Nord

---

Rapport présenté par Claude STURNI, Président.

## **I. Éléments de contexte**

Par délibération DCS-2019-II-03 du 11 avril 2019, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Alsace du Nord s'est lancé dans l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) sur l'ensemble de son périmètre. Cette démarche a pour but de définir la stratégie de transition « climat-air-énergie » de l'Alsace du Nord aux horizons 2030 et 2050, ainsi qu'un plan d'actions sur six ans pour en suivre la trajectoire.

Les modalités de concertation et d'information du PCAET ont prévu d'associer les acteurs socio-économiques du territoire. La concertation et la co-construction du plan d'actions sont des composantes essentielles de la démarche de plan climat. Elles sont nécessaires pour mobiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire et espérer atteindre les objectifs fixés. Pour cela, la mise en place d'une stratégie de concertation est essentielle.

## **II. Démarche de concertation type Start-up de Territoire et descriptif du projet**

La démarche Start-up de Territoire, animée dans le Bas-Rhin par l'association Le Labo des Partenariats, a pour objectif d'impulser l'émergence de projets innovants à fort impact social et/ou environnemental répondant aux besoins d'un territoire. Ses points forts reposent sur une dynamique entrepreneuriale participative et collaborative, une large participation des forces vives du territoire via l'activation des réseaux de partenaires locaux, ainsi que l'accompagnement ultérieurs des projets retenus. Elle permet à chacun de s'engager en fonction de ses envies et de ses possibilités dans la création de solutions nouvelles face aux défis du territoire. Elle fonde son action sur la solidarité et la coopération dans et entre les territoires. Les principes et les objectifs de cette démarche sont largement convergents avec ceux du PETR de l'Alsace du Nord dans le cadre de la transition énergétique et climatique.

Les objectifs du projet sont de faire émerger des solutions nouvelles et renforcer des actions locales concrètes contribuant à la transition énergétique et climatique de l'Alsace du Nord tout en renforçant son attractivité et la qualité de vie pour tous.

La présente délibération concerne l'étape 1 du projet qui consiste à mobiliser le réseau des partenaires du territoire pour faire remonter les défis du territoire et repérer les projets émergents en phase avec la transition, puis en formaliser les solutions et projets à développer au cours d'un évènement collectif.

Un bilan sera réalisé à l'issu de cette première étape afin de définir les modalités de poursuite de la démarche et d'accompagnement des projets (2<sup>ème</sup> étape).

Après sollicitation de la BANQUE DES TERRITOIRES, celle-ci a confirmé sa volonté de soutenir financièrement cette action à hauteur de 7 000 euros.

Séance du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 18 heures – CAIRE - Haguenau

**Délibération BS n°2020-V-02 :** Démarche de concertation avec les acteurs du territoire pour faire émerger et accompagner des projets dans le cadre du plan climat-air-énergie de l'Alsace du Nord

Le Bureau syndical, en date du 28 mai 2020, a validé le principe de la mission d'accompagnement en matière de concertation avec Le Labo des Territoires, ainsi que le coût de la première étape de la mission, estimé à 22 400 € TTC et détaillé comme suit :

	Dépenses	Recettes
Mission d'accompagnement / Labo des Territoires	22 400 €	
Organisation et communication / PETR	1 600 €	
Labo des Territoires / autofinancement		8 000 €
Labo des Territoires / MACIF		2 000 €
PETR / autofinancement		7 000 €
PETR / Banque des Territoires		7 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 000 €</b>	<b>24 000 €</b>

L'objet de la présente délibération est de prendre acte des différentes conventions à signer avec l'ensemble des partenaires de la démarche et d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents, notamment les conventions se rapportant au projet.

**DECISION**

Le Bureau syndical,

Sur la proposition du rapporteur,

Vu la délibération du Comité syndical n°2019-II-03, en date du 11 avril 2019, engageant l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord,

Vu la délibération du Bureau syndical n°2020-V-01, en date du 28 mai 2020, confiant au Labo des Partenariats une mission d'accompagnement en matière de concertation avec les acteurs socio-économiques et les habitants du territoire,

**Confirme la volonté de confier au Labo des Partenariats une mission d'accompagnement en matière de concertation avec les acteurs socio-économiques et les habitants du territoire dans le cadre de l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial de l'Alsace du Nord.**

**Autorise la conclusion d'une convention de prestation avec le Labo des Partenariats pour un montant de 12 400 €, ainsi que d'une convention de mécénat avec la Banque des Territoires pour un montant de 7 000 €.**

**Autorise le Président à conclure tous documents, notamment les conventions, avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre de la présente mission de concertation.**

Affiché au siège du PETR, le 21/09/2020

Pour ampliation

Pour extrait conforme,



Le Président

Claude STURNI